

Feuille de route départementale à destination des territoires ruraux de l'Ardèche

Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Mise en œuvre des actions				Échéance
		Acteurs mobilisés		Pilote du suivi	Indicateurs de suivi	
		Etat	Externes			
FdR nationale	Création d'un fonds de 90M d'€ sur 3 ans dans le cadre du fonds vert pour accompagner les AOM rurales (ou délégation de compétence équivalente) par des études, de l'ingénierie et des investissements pour le déploiement de solutions concrètes de mobilité du premier kilomètre : Volet 1 : élaboration d'une stratégie mobilité, d'un plan de mobilité simplifié, assistance à maîtrise d'ouvrage Volet 2 : création d'un service ou d'un bouquet de services de mobilité de proximité, animation des solutions de mobilités, conseil à l'utilisation de services, dont achat de petits véhicules	- Préfectures/DDT - DREAL - Cellule Régionale France Mobilités avec la DREAL : ANCT, CEREMA, ADEME, Bdt	- CR - AOM rurales ou avec délégations	Préfectures	Nombre de projets accompagnés / cible : dépenser l'enveloppe régionale	Mise en place au 1 ^{er} janvier 2024 Suivi annuel
FdR régionale/ Départementale	Rendre visible les aides et services à la mobilité pour tous les publics : - Réaliser un état des lieux des dispositifs d'aide à la mobilité existants, des publics qu'ils concernent (notamment les jeunes, demandeurs d'emploi), des organismes/structures qui les mettent en œuvre et de leur « visibilité », en distinguant des dispositifs/aides de « droit commun » et ceux relevant de la stratégie pauvreté, ou fléchés sur des publics « éloignés d'une insertion sociale et professionnelle ». - Promouvoir ces dispositifs et aides dans le cadre de webinaire, de journée thématique (ex : l'éco-mobilité solidaire et inclusive porté par le commissariat à la pauvreté en 2024) avec l'appui des différentes plateformes existantes <u>Sous réserve financement (SAGE)</u>	- SGAR - 3 Rectorats/DRAAF - DRAJES - AOM - CR - CFA - Commissariat à la lutte contre la pauvreté - Cellule Régionale France Mobilités avec la DREAL : ANCT, CEREMA, ADEME, Bdt	- Missions locales - CRUJ et SIJ - Action logement	SGAR/ préfectures	Cartographie des aides/dispositifs existants et modalités de mobilisation (expertiser si n'existe pas déjà) nb actions de communications	Débuter en 2024
FdR régionale	Appel à programme « territoires cyclables » dans le cadre du Plan Vélo à destination des territoires peu ou moyennement denses dans le cadre du Fonds Mobilité Active	- DREAL - Préfectures/DDT - Cellule Régionale France Mobilités avec la DREAL : ANCT, CEREMA, ADEME, Bdt	- CR - collectivités - associations de promotion de vélo/fédérations	DREAL	cible : maximiser le nb de projets déposés/ indicateur : % dossiers lauréats/dossiers déposés/ Nb de dossiers financés en zone rurale	annuel jusqu'à 2027
FdR départementale	Accélérer le déploiement du programme Savoir Rouler A Vélo (SRV)	DSDEN, SDJES, DDT, préfecture et sous-préfectures, ADEME	FUB, communes, EPCI, CD07, associations locales de promotion des mobilités douces, clubs cyclistes et moniteurs indépendants, USEP	DSDEN	Nb d'écoles et collèges accompagnés, nb d'élèves formés	annuel jusqu'à 2027
FdR départementale	Couvrir la totalité du territoire ardéchois avec des stratégies de développement des mobilités durables portées par les EPC	DDT, ADEME	EPCI	DDT	Nb d'EPCI couverts	annuel jusqu'à 2027

Feuille de route départementale à destination des territoires ruraux de l'Ardèche

Action du Plan France Ruralité	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Acteurs mobilisés		Pilote du suivi	Indicateur de suivi	Échéance	
			Etat	Externes				
			Mise en œuvre des actions					
FdR nationale	3 000 enquêtes environnementales pour réaliser des diagnostics de sûreté	De plus en plus fréquemment confrontés à des infractions environnementales, notamment au travers de la délinquance du quinquennal, les maires doivent pouvoir compter sur l'appui de la préfecture pour lutter contre ce risque qui constitue une préoccupation majeure de nos concitoyens.	- AMRF - AMF	- AMRF - AMF	Préfectures/ sous-préfect	Nb de diagnostics effectués	Après plan/FdR	Diagnostic de sûreté 2024 et cours en ligne déjà disponible
FdR nationale	Revalorisation des métiers de garde-champêtre et secrétaire de mairie	Reconnaitre les métiers essentiels au bon fonctionnement des communes rurales pour en améliorer l'attractivité et appuyer les maires dans l'exercice de leurs fonctions.	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF	national	Nb de réponses		PL début 2024 pour les secrétaires / projet de décret régime indemnitaire des gardes-champêtres
FdR nationale	Service gratuit de renseignements juridiques et financiers	Les territoires ruraux ont besoin d'un service gratuit de renseignements juridiques et financiers dédié et facilement accessible (téléphone ou en ligne).	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF	BdT	Nb de réponses		Rural consult un numéro téléphonique gratuit (0979 500 800 de 9h à 19h du lundi au vendredi)
FdR nationale	Mettre à jour le guide de l'élu sur la sécurité routière	La lutte contre l'insécurité routière, est une des préoccupations quotidiennes du maire. Plusieurs dispositifs et acteurs existent mais il n'est pas toujours aisé de repérer qui propose quoi. Huit leviers essentiels à disposition des élus ont été identifiés dans un guide qui répond également aux principales interrogations sur la sécurité routière en cœur de village et zone urbanisée	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF	Préfectures	Nb de réponses		Lien d'accès au guide et guide actualisé et diffusé courant 2024
FdR nationale	Favoriser les échanges entre les maires et les procureurs de la République	Dans un contexte de hausse des violences contre les élus, le Gouvernement cherche à renforcer les liens et la proximité judiciaire. L'information des élus sur les suites données aux dépôts de plainte est importante	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF	Préfectures Parquets	Nb d'échanges organisés		annuel
FdR nationale/ Départementale	Mise en place d'un retour aux élus (cf instruction interministérielle de juin 2023 et plan national de lutte contre les violences aux élus du 7 juillet 2023)	Permettre aux élus, autorités dotées d'un pouvoir de police administrative spéciale, mais également de police judiciaire, de disposer d'informations complètes et pratiques, dans une approche opérationnelle, sur les outils dont ils disposent en matière sécuritaire et sur l'offre de service de la gendarmerie.	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF	Préfectures	porté à connaissance du guide		guide : https://agence-conseil-territoires.gouv.fr/frat/esd/retour/notes2023-11 ANCT_LivretGendarmerie.pdf
FdR nationale/ Départementale	Aider les élus à lutter contre les risques cyber	Il est primordial d'effectuer des actions de sensibilisation sur les risques liés à la thématique cyber en direction des élus ruraux, afin qu'ils se protègent et ne minimisent pas les risques.	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF	Préfectures	Nb d'inscriptions de communes <5000 hab/nb total de communes		Par inscription sur l'application Gen'd'élus/ suivi annuel
FdR nationale	Formations des secrétaires de mairie pour l'identification des aides juridiques sur Aides-Territoires et le dépôt de dossiers de demande des vétérinaires délégués, département	Les maires font remonter la difficulté de visibilité/accessibilité des différents dispositifs (aides et du marque de temps et de moyens humains pour réaliser de la veille thématique. Les procédures de dépôt de dossier sont longues encore trop complexes par les élus des territoires ruraux. Les postes de secrétaires de mairie sont identifiés comme stratégique sur ces volets.	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF	SGAR/ Préfectures	Nb de formations réalisées (Nb de secrétaires de mairie formés)		Dès 2024
FdR nationale	Aider les maires ruraux sur les politiques de l'Etat : - Réalisation d'un guide de l'ingénierie publique en région AURA ; - Matrice régionale des acteurs et déclinatoire départementale et le porter à connaissance des élus des territoires (rencontres à l'échelle des arrondissements, petits déjeuners de l'ingénierie, outils/plaie-forme dédiés, etc) - Mise des temps d'échange réguliers avec les maires ruraux en dehors des instances déjà existantes sur les sujets qui les préoccupent. - Mettre en place une lettre d'information aux élus - Assurer un accompagnement juridique des élus	Manque de visibilité sur l'ingénierie locale qui existe et qui est mise à disposition des maires : beaucoup de services, peu de lisibilité pour les élus (inclure les accompagnements possibles du commissariat). Les maires ruraux ont peu de temps et pas de services pour réaliser une veille sur les politiques publiques pouvant les concerner	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF - ANCT - CNEPT - CG Plateformes (start-up Etat) - AMF/AMRF (relais aux maires)	SGAR/ Préfectures	Nb de formations réalisées (Nb de secrétaires de mairie formés)		Dès 2024 Forum des élus Echo-Maires et newsletters de l'AMF Salon des maires et présidents de communautés
FdR nationale	Préciser la formation des élus et animation du réseau des « élus pour agir aux services de l'Etat, notamment sous l'angle de la transition écologique et énergétique, ainsi qu'aux compétences dédiées au bloc communal	Manque de connaissance des jeunes élus des politiques publiques et notamment des enjeux de transitions - objectif mise en place pour les prochains mois 2024: Déploiement du réseau élus pour agir et de la sensibilisation des élus à la transition écologique	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF - CNEPT	SGAR/ Préfectures	Précours de formation		Constitution du réseau « Elus pour agir » 12 mars 2022 Suivi annuel
FdR nationale	Faire connaître l'offre d'ingénierie numérique sur mesure de l'ANCT et l'ADULLACT aux communes rurales pour les aider à découvrir et utiliser les logiciels libres dans leur missions	Besoin d'appui pour opérer la transition numérique dans les communes rurales à moindre coût (licence et équipement logiciels libres)	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF - CNEPT - Adulact	SGAR/ Préfectures	Info aux présidents des AMRF		Dès 2024
FdR nationale	Mettre en exergue les spécificités de la précarité dans les territoires ruraux par l'établissement de diagnostics et de plan d'actions associés (carré pacte de solidarité). Réaliser un retour d'expérience et le partager avec les élus ruraux sur les actions menées dans certains territoires de la région (07/65)	Aujourd'hui, la précarité en rural est diverse et peu visible alors que 9,6 % des résidents sont en situation de pauvreté	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF - CNEPT - Adulact	commissariat à la lutte contre la pauvreté	Favoriser la réalisation de diagnostics sur les 100€/an par un dialogue approfondi avec les préfetures et les territoires		Fin 2024
FdR départementale	Aider les élus à lutter contre les incivilités	Actions de sensibilisation à la gestion des incivilités	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF	AMRF/AMRF	Nbre d'élus sensibilisés		annuel
FdR départementale	Accompagner les élus dans leur action de prévention de la délinquance d'un système de vidéoprotection	Présentation et accompagnement des élus dans la mise en place d'un système de vidéoprotection	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF	AMRF/AMRF	Nbre de diagnostics et consultations suivies de vidéoprotection réalisés		annuel
FdR départementale	Construire et animer un réseau des élus engagés pour la transition écologique, dans le cadre de la COP 07	Les élus communaux sont isolés sur cette thématique, et les élus intercommunaux ne sont pas suffisamment informés et sensibilisés.	- AMRF - ANCT	- AMRF - AMF - ALEC - SDE 07	DOT	Nb d'élus membres du réseau		2ème semestre 2024

Niveau de l'Action	Titulaire de l'Action	Mise en œuvre de l'Action		Échéance		
		Acteurs mobilisés	Pilotage de l'Action			
		Externes	Internes			
Pilotage régional / Départemental	Modernisation des Territoires Ruraux Educatifs (pour 100 unités) 2024 Assurer les établissements agricoles en lien avec la DRAAF et développer le suivi de l'éducation à la ruralité	3 Rectorats DRAAF DSDEN/DRDES	CR, CD, EPCI, MNA, MOPH	22 TERA (RS 2024 - AC Lyon 4 AC Occitanie 3D AC CF 8)	annuel	
	Mobilisation de 1000 places supplémentaires en matière d'activités JE en lycée agricole	3 Rectorats DRUAF	CR CD		Nb d'horaires en zone rurale créés, réhabilités ou élargis https://www.ariège.fr	Le cahier des charges de l'opération est en cours de finalisation 2024
	Engagement à donner une veille à 3 ans sur l'évolution de la carte scolaire pour les lycées en zone rurale. Mise en place d'actions innovantes départementales et de coordination	3 Rectorats Préfectures DSDEN	AMRF / AMF EPCI membres des commissions de concertation JMS - INSEE - CAF, ...		Nb d'horaires de formations des DDES/CO (26 oct 2023)	Pour le renouveau scolaire 2024
Pilotage régional / Départemental	Appuyer la mise en place de services éducatifs en milieu rural	3 Rectorats/DRAAF DSDEN/DRDES DRAAF DRETS	régions locales	Nb de contrats de séjour en rural	annuel	
	Appuyer la mise en place de services éducatifs en milieu rural	3 Rectorats/DRAAF DSDEN/DRDES DRAAF DRETS	régions locales	Nb de contrats de séjour en rural	annuel	
	Appuyer la mise en place de services éducatifs en milieu rural	3 Rectorats/DRAAF DSDEN/DRDES DRAAF DRETS	régions locales	Nb de contrats de séjour en rural	annuel	
Pilotage régional / Départemental	Appuyer la mise en place de services éducatifs en milieu rural	3 Rectorats/DRAAF DSDEN/DRDES DRAAF DRETS	régions locales	Nb de contrats de séjour en rural	annuel	
	Appuyer la mise en place de services éducatifs en milieu rural	3 Rectorats/DRAAF DSDEN/DRDES DRAAF DRETS	régions locales	Nb de contrats de séjour en rural	annuel	
	Appuyer la mise en place de services éducatifs en milieu rural	3 Rectorats/DRAAF DSDEN/DRDES DRAAF DRETS	régions locales	Nb de contrats de séjour en rural	annuel	

Feuille de route départementale à destination des territoires ruraux de l'Ardèche

Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Acteurs mobilisés		Mise en œuvre des actions		Échéance
			Externes		Pilote du suivi	Indicateur de suivi	
			Etat	Externes			
FdR nationale	Prolongation du dispositif VTA + mise en place d'un VTA exportés.	Besoin de renforcement des compétences en ingénierie d'une collectivité pour l'aider à conduire un projet (diagnostic, cadrage, conduite et animation, recherche de financements, mise en place de partenariats...) avec des compétences plus ou moins pointues (de bac +2 à 10 ans d'expériences pour l'expertise) Besoin de rendre les collectivités rurales attractives en donnant l'occasion à des jeunes de venir découvrir leur fonctionnement interne et permettre à des candidats expérimentés de mettre à profit leurs compétences.	- SGAR - Préfectures - ANCT - enseignement supérieur	- Missions locales - Relais info jeunes des EFS	Préfectures		annuel
FdR nationale	Poursuite de l'action en faveur des commerces ruraux. <u>Expérimentation d'une étude sur l'offre commerciale en ruralité avec la CC163 à massifier à l'échelle de la région</u> <u>Sous réserve financement (stage)</u>	Face au constat que 21000 communes, soit 62% des communes rurales, ne disposent plus d'aucun commerce de première nécessité, il s'agit de soutenir l'installation de commerces multi-services, sédentaires ou itinérants, dans les centres-bourgs ruraux qui en sont dépourvus ou dont les derniers commerces ne répondent plus aux besoins de première nécessité de la population	- préfctures - SGAR - ANCT	- CCI - collectivités - organismes labellisés (organismes de campagne, Bistrot de pays, Btoocq	Préfectures	nb de commerces financés en AURA : 51 en 2023 / 294 en France soit 1,4 M€	annuel
FdR nationale	Pérennisation des facilités d'octroi de licences IV dans les communes de moins de 3 500 hab.	Le maintien ou l'installation de bars, cafés, restaurants et commerces en milieu rural sont des supports importants des lieux de convivialité et un soutien à la vitalité des communes rurales. L'activité débit de boissons est également un atout pour le fonctionnement de commerces multi-services. Ainsi, chaque commune rurale de moins de 3500 habitants ne disposant plus de licences IV peut en créer une gratuite. Celle-ci est non transférable au-delà de l'intercommunalité, en cas de cession ultérieure	- préfctures	- communes (maires)	Préfectures		Ouvert depuis 2019 sur : https://www.demarches-sfr.fr
FdR nationale	Création d'un fonds de 2M€ pour soutenir les lieux de convivialité innovants en ruralité	De nombreuses initiatives autour de la convivialité en milieu rural fleurissent aujourd'hui, portées par des collectifs, accompagnées par des collectivités, y compris dans des communes de petite taille. Cet engagement commun et la participation des habitants dès la réflexion sur les projets sont des gages de réussite de ces projets atypiques. Il s'agit de lieux qui, structurellement, favorisent la rencontre, la mixité, la coopération entre les acteurs et qui apportent un service de façon innovante.	- préfctures - ANCT	- collectivités - Associations - Sociétés coopératives d'intérêt collectif - Collectif d'acteurs, groupement solidaire	Préfectures		annuel sur le fonds vers ouvert en 2024
FdR nationale/ Départementale	Création d'un fonds national de 3M€ sur 3 ans pour soutenir et ancrer les projets locaux d'ESS en lien avec la FdR régionale ESS de l'Etat <u>En lien avec les axes 2 et 3, soutenir et accompagner les initiatives d'intérêt collectif/général des acteurs ESS des territoires ruraux, et accompagner l'entrepreneuriat. Un effet levier serait recherché en s'appuyant sur d'autres actions du plan France ruralité.</u>	Soutenir l'économie de proximité tout en revitalisant les territoires ruraux via la mise en œuvre d'un dispositif dédié (financement et accompagnement) aux entrepreneurs des territoires ruraux souhaitant développer un projet à potentiel d'impact fort pour l'intérêt général. En Auvergne Rhône-Alpes, l'ESS regroupe environ 300 000 emplois et 28 000 établissements employeurs. Elle représente environ 11 % de l'emploi salarié dans la région (plus de 17 % dans certains départements). Un fonds d'aide à l'amorçage permettra de soutenir les phases de lancement et d'expérimentation des activités qui sont souvent délicates.	- Préfectures - DRAAF - DREETS/ - ANCT - BDT	- CRESS - Collectivités - CAUE - France initiative - Cigales - Structures de l'économie sociale et solidaire	Préfectures	Financements alloués (ng/invest) / Nb de structures soutenues e zones rurales	annuel
FdR régionale	Améliorer la communication locale du bouquet d'offre de services des Espaces France services	Manque de visibilité de l'offre de services des Espaces France services qui n'existe à ce jour que sur le site internet (simple information des horaires et localisation sur internet, sans précisions des prestations). Offre fluctuante d'une MFS à l'autre et dans le temps. Relai en main nécessaire pour mieux orienter les personnes en recherche d'information. Une campagne nationale de communication devrait être déployée	- Préfectures/SP - DRAAF (portage d'un EFS) - ANCT	- Relai par collectivités - CCAS / CIAS - Directeurs des EFS - Animateurs dépx MFS - AMRF	SGAR/ Préfectures	nb d'actes d'accompagnement par an par thématique/objectif régional (1 million d'actes nationaux)	annuel
FdR régionale	Faciliter la coopération des acteurs urbains/ruraux dans une logique de réciprocité – accompagnement de quelques territoires en région <u>Sous réserve financement (stage)</u>	Travailler à la reconnaissance des aménités des territoires ruraux dans une logique de réciprocité avec l'urbain	- SGAR - ANCT	- Collectivités	SGAR/ Préfectures	Animation d'ateliers avec préconisations sur 2 à 3 territoires de la région	2024
FdR régionale/ Départementale	Maillage vétérinaire : Suivre l'évolution de la situation et partager les initiatives et bonnes pratiques en réunissant de manière régulière les acteurs du dossier au sein du CROPSAV	3 territoires de la région avaient été retenus à l'appel à manifestation d'intérêt et ont pu bénéficier d'un diagnostic. Aujourd'hui, plusieurs collectivités, dont le Conseil régional, se sont saisies des possibilités offertes pour soutenir l'installation de vétérinaires sur leur territoire. Un partage des initiatives et bonnes pratiques, ainsi qu'un suivi global de l'évolution de la situation, pourront être faits en CROPSAV	- DRAAF - Vétigrup	- CR ontre vétérinaire - OPA - OP vétérinaire	DRAAF	Nb de réunions du CROSPAV / Nb de partage de bonnes pratiques	annuel
FdR départementale	Redynamiser le réseau FS notamment par le biais de l'animateur départemental France Services		- Préfecture/Sous-préfectures - DDFIP	- AMF/AMRF - MSA, CAF, Banque Postale, ...	- Sous-préfecture de Largentière	Nb de personnes accompagnées	2024

Feuille de route départementale à destination des territoires ruraux de l'Ardèche

Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Mise en œuvre des actions				Échéance
			Acteurs mobilisés		Pilote du suivi	Indicateur de suivi	
			Etat	Externes			
FdR nationale/ Départementale	Déploiement en ARA du plan médico-bus	Maille en offre de soin non-cohérente pour les élus ne permettant pas à tous d'avoir accès aux soins en proximité. Besoin de faire plus d'aller vers dans les territoires ruraux.	ARS Préfectures	CPTS URPS Médecins Collectivités locales Assurance maladie / MSA Ordre des médecins	ARS	Nombre de médico-bus : 10	Dès 2024
FdR nationale/ Départementale	Augmentation du nombre de structures d'exercice coordonné en région ARA, notamment les maisons de santé pluri-professionnelles : accompagnement des professionnels en collaboration avec l'Assurance Maladie. Financement par MSP de 50 000 € d'aide au démarrage et à l'élaboration du projet	Maille de l'offre de soins	ARS Préfectures	URPS Collectivités locales Assurance maladie / MSA Fédération régionale des maisons de santé (FEMAS).	ARS	Cible du nombre de MSP en 2027 : 590	Suivi annuel jusqu'à 2027
FdR nationale/ Départementale	Couvrir 100 % du territoire en CPTS : accompagnement des professionnels en collaboration avec l'Assurance Maladie afin d'améliorer l'organisation et l'accès aux soins (en particulier patients sans médecin traitant) notamment dans les territoires ruraux. Financement à partir de 2024 d'un temps de coordinateur dès la remise de la lettre d'intention pour accompagner la préfiguration.	Coordination des professionnels de santé pour mieux prendre en compte les actions de prévention et d'accès aux soins.	ARS	URPS Collectivités locales Assurance maladie / MSA Fédération régionale des maisons de santé (FEMAS). FCPTS	ARS	100 % de la pop. AURA couverte	Dès 2024
FdR nationale/ Départementale	Augmentation du nombre d'étudiants/internes en médecine générale : financement du contrat d'engagement de service public pour encourager l'installation en zone sous dense, développement des stages dans les établissements de proximité, augmentation du nombre de médecins maîtres de stage	Difficulté à fidéliser des jeunes médecins dans des spécialités et des lieux d'exercice fragiles où la continuité des soins est menacée.	ARS	Universités URPS Médecins	ARS	Cible du nombre d'internes de MG en ARA en 2026 : 538 (+20 %)	Mise en œuvre en 2026
FdR nationale/ Départementale	Intensification de la coopération entre les professionnels de santé et élargissement des compétences des professions de santé : encourager la formation des infirmiers de pratique avancée, soutenir le déploiement des protocoles de coopération	Donner davantage d'opportunités aux professionnels non médecins de prendre en charge des soins courants	ARS	URPS	ARS	Cible : augmentation du nombre d'IPA formées	Suivi annuel jusqu'à 2027
FdR régionale	Renforcement du maillage de l'offre hospitalière, médico-sociale et de ville et du domicile, à partir des structures existantes à travers les hôpitaux de proximité d'une part et autour des centres de ressources territoriaux d'autre part	Coopération ville-hôpital, coopération EHPAD-domicile, consultations avancées dans les hôpitaux, sécurisation du financement, lien avec les SSIAD, fluidité du parcours dans des territoires isolés	ARS	Collectivités locales Assurance maladie / MSA CPTS Représentants des professionnels de santé Etablissements de santé	ARS	augmentation du nombre de structures labellisées	Suivi annuel jusqu'à 2027
FdR régionale/ Départementale	Prioriser le développement de l'offre de soins dans les zones en sous-recours à travers l'octroi des autorisations (activités de soins en particulier cancérologie, soins critiques, équipements médicaux lourds ex imagerie...)	Problématiques d'accès aux offres de soins en zone rurale	ARS	Etablissements de santé Structures exploitant des équipements médicaux lourds (centres d'imagerie, ...)	ARS	augmentation du nombre d'autorisations délivrées	Suivi annuel jusqu'à 2027
FdR régionale/ Départementale	Déploiement des contrats locaux de santé	Contrat locaux de santé : ingénierie/accompagnement des territoires	ARS	Collectivités locales Assurance maladie / MSA CPTS Représentants des professionnels de santé Etablissements de santé	ARS	augmentation du nombre de contrats signés	Suivi annuel jusqu'à 2027
FdR départementale	Élaboration d'une charte de non concurrence entre les territoires en matière de démographie médicale	Éviter les concurrences entre les territoires en matière de démographie médicale	ARS	Collectivités locales, AMRF	AMF	charte réalisée	Annuel

Feuille de route départementale à destination des territoires ruraux de l'Ardèche

Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Mise en œuvre des actions			Indicateur de suivi	Échéance
			Acteurs mobilisés		Pilote du suivi		
			Etat	Externes			
FdR nationale	Revalorisation des subventions aux petites communes (<2000 hab) pour l'entretien de leurs monuments aux morts	Besoin d'un meilleur accompagnement financier des projets de rénovation (restauration et entretien) des monuments aux morts.	Préfectures - DRAC - ONAC	- maires ruraux	DRAC	nb de monuments accompagnés /Nb d'euros investis	annuel
FdR nationale	Renforcement des contrats départementaux de lecture	La loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 a confirmé le rôle majeur des bibliothèques départementales au service des communes et de intercommunales pour le développement de la lecture en ruralité. Renfort du soutien de l'Etat à l'action des départements en généralisant ces contrats (53 contrats signés en 2023) et, d'autre part, d'élargir les actions soutenues par ces contrats au bénéfice des communes et interco rurales.	- DRAC - préfectures	- AMRF - CD	DRAC	Nb de CDI / sur 12 visés	Suivi annuel, 12 à 2027
FdR nationale	Soutien renforcé aux micro-folies avec l'implantation d'au moins 200 structures en milieu rural	Besoin de soutenir un égal accès à la culture dans les territoires ruraux avec un objectif d'implantation d'au moins 200 Micro-Folies en milieu rural. Le cœur de la Micro-Folie est un musée numérique constitué de collections nationales, internationales et régionales.	DRAC - Préfectures - 3 Rectorats/DRAAF (public scolaire)	- maires ruraux - La Villette - un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque...	DRAC	Nb de micro-folies en rural	AAP en cours / suivi annuel
FdR nationale/ Départementale	Mise en place d'un plan en faveur de l'ingénierie culturelle en ruralité – Mobilisation du FIT – 50 VTA culture.	L'action culturelle constitue un élément essentiel du développement local et contribue fortement à l'attractivité des territoires et à la cohésion sociale (retombées financières, dynamisme économique, aménagement urbain, élargissement des publics, partage de souvenirs). Pour remplir ces objectifs, les compétences des collectivités territoriales en matière culturelle sont vastes et nécessitent un appui en ingénierie	- Préfectures - DRAC - ANCT (VA)	- structures culturelles : scènes conventionnées, ateliers de fabrication artistique (AFA), centres culturels de rencontre, etc	Préfectures	nb de VTA culture recruté	2024
FdR nationale/ Départementale	Mieux protéger le patrimoine religieux	Nécessité d'améliorer les conditions de la sauvegarde du patrimoine religieux grâce à de nouvelles mesures d'inscription ou de classement au titre des monuments historiques	- Préfectures - DRAC	- maires ruraux	DRAC	Nb de monuments inscrits/classés en rural	annuel
FdR régionale	Soutenir la vie artistique des territoires, porter une attention particulière aux métiers d'art, écologiques, durables, non délocalisables et accompagner les initiatives culturelles des habitants : - en s'appuyant sur le réseau des établissements artistiques et les associations adhérentes aux fédérations amateur de théâtre, cirque, arts plastiques, musique et danse - en mobilisant notamment les crédits du plan fanfare (Ministère de la Culture) - et en mobilisant le droit commun de l'ANCT sur ses programmes tiers lieux afin d'accompagner des lieux adaptés à l'accueil des équipes artistiques sur des temps long et aux pratiques amateurs des habitants (aménagement de lieux d'échange et de convivialité, équipements techniques, insonorisation, revêtement des sols, etc...).	Nécessité d'intensifier de la mobilisation des labels du ministère de la Culture en ruralité, présence artistiques et culturelles sur des temps longs.	- DRAC - ANCT	- collectivités - conservatoires - associations qui prennent part aux fédérations de pratique amateur	- DRAC	NB de projet ou lieux aménagés / cible : 1 lieu par département	2027
FdR régionale/ Départementale	Transformer les modes de coopération et travailler la dimension culturelle des projets de territoire afin de composer de nouveaux récits et de rendre désirables et acceptables les transitions en accompagnant les élus, agents d'une collectivité aux côtés des artistes et acteurs de la société civile. > Poursuivre le travail de contractualisation sur l'éducation aux arts et à la culture toute au long de la vie (CTEAC). Développer l'usage du Pass culture. > Formation-action mêlant élus, agents et acteurs d'un territoire, accompagnement itinérant (métiers, politiques culturelles et territoriales, droits culturels) > Expérimentations de nouvelles méthodologies et cadre d'action concertés (Comité Régional des Professions du Spectacle (COREPS) animé par la DRAC et le Conseil régional, contrat de résonance (Ministère de la Culture), projet culturel de territoire (Ministère de la Culture, partenaires et collectivités territoriales). > Attractivité touristique, porter une attention particulière aux enjeux que représente l'appropriation de l'architecture et des patrimoines par les habitants, s'engager dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.	L'accès à la culture pour les habitants des territoires ruraux est un sujet important, sur lequel les territoires doivent bâtir avec les habitants en s'appropriant les ressources artistiques et patrimoniales locales. Ces travaux peuvent ensuite être mis à disposition des touristes	DRAC - 3 Rectorats/DRAAF - préfectures	- CR - CD - CAF - acteurs du champ de la culture et du spectacle vivant	DRAC Préfectures	Indicateurs : - Passer de 30 % d'EPCI ruraux prioritaires signataires d'une CTEAC à 56 % en 2027. - Nombre de formation-action	suivi annuel jusqu'à 2027
FdR régionale/ Départementale	Anticiper et accompagner l'évolution de l'offre culturelle en milieu rural en lien avec les enjeux de transitions industrielle, environnementale, touristique, énergétique, alimentaire... au travers d'un projet collectif de 10 étudiants (Université Clermont-Auvergne) : 2 territoires phoies seront retenus sur la région : Allier (Saint-Pourçain-Stoue-Luaigne) et Ardèche (Vans en Cévennes)	L'offre touristique et culturelle des territoires ruraux mérite d'entrer en transition. Le regard de la jeune génération sur cette évolution permettra d'anticiper et d'accompagner ces transitions sur l'exemple de deux territoires	SGAR - DRAC - commissariat à la lutte contre la pauvreté - préfectures	- Université - CAF (03/07) - collectivités/OT - CAUE (03/07)	SGAR/DRAC	Rendu du projet et porter à connaissance des SP-ruralité	2024

Feuille de route départementale à destination des territoires ruraux de l'Ardèche

Action du Plan France Ruralités	Proposition d'action	Problématiques relevées par l'écoute des acteurs locaux	Mise en œuvre des actions				Échéance
			Acteurs mobilisés		Pilote du suivi	Indicateur de suivi	
			Etat	Externes			
FdR nationale	<p>Accompagnement des collectivités rurales dans la mise en œuvre des opérations de revitalisation du territoire et de leur volet habitat valant opération programmée de l'habitat</p> <p>Communiquer sur les aides de l'ANAH en partageant les bonnes pratiques et les expérimentations menées dans le Cantal sur les OPAH-RR (+ logement social en acquisitions/rénovation) et la Haute-Loire sur OPAH mixé LHI/THIROR)</p>	Complexité de la mise en œuvre des ORT et OPAH pour les petites communes, peu de sollicitation du dispositif en région	<ul style="list-style-type: none"> - Préfctures/DDT - DREAL - DL ANAH 	<ul style="list-style-type: none"> - collectivités (CD pour aide à la pierre) - bailleurs sociaux - BE, urbanis, soliha, etc - CCI - associations locales - Réseau des acteurs de l'urbanisme 	Préfctures/ Sous-préfets ruralité et DDT	Nb de communes rurales couvertes par une OPAH / Nb d'OPAH concernant des communes rurales	2024 pour le séminaire, suivi annuel pour le reste
FdR nationale/ Départementale	Prime de sortie de vacance	Le logement vacant en milieu rural concentre 37 % de la vacance alors qu'il ne représente que 24% du parc de logements au niveau national. En Aura la vacance équivaut à 2 programmes annuels de logement neuf (environ 120 000 logt vacants)	<ul style="list-style-type: none"> - Préfctures/DDT - DREAL - DL ANAH 	<ul style="list-style-type: none"> - collectivités (CD pour aide à la pierre) 	Préfctures/ DDT	nb de logement sortis de la vacance/ nb/montant des primes distribuées	annuel
FdR régionale	Favoriser la coordination de l'ingénierie entre communes et EPCI à travers la création d'un service mutualisé en charge des projets de renouvellement urbain et de l'habitat – expérimentation sur 1 ou 2 territoires	Ingénierie de projet (ACV / PVD / OPAH) trop isolée dans les communes et EPCI qui ont du mal à développer des services d'appui aux projets ; proposition appui incitatif des préfctures par création de postes de coordinateurs cofinancés à 50 %	<ul style="list-style-type: none"> - DREAL - préfctures / DDT 	<ul style="list-style-type: none"> - EPF / Agences urbanismes / Agences techniques départementales - Réseau des acteurs de l'urbanisme 	Préfctures	nb d'EPCI ayant mutualisé l'ingénierie sur renouvellement urbain et de l'habitat / Rétex accompagné Etat sur quelques territoires	annuel
FdR régionale/ Départementale	Produire un état des lieux régional de la lutte contre la vacance structurelle de logements dans les territoires, notamment ruraux en vue de mieux connaître les besoins et difficultés des services déconcentrés et leurs partenaires dans la mise en œuvre de cette politique. Cet état des lieux permettra de déterminer les actions d'animation complémentaires à engager le cas échéant.	La vacance en milieu rural est une préoccupation forte des élus, elle participe parfois à la mort des centres bourgs en accentuant la faible attractivité quand le bâti n'est pas entretenu. La vacance structurelle est plus importante dans les zones rurales moins tendues. Le manque d'opérateurs en rural est également un problème pour lutter contre la vacance. Le ZAN renforce l'urgence à agir sur ce sujet.	<ul style="list-style-type: none"> - DREAL - DDT - DHUP 	- EPCI	DREAL	nb d'EPCI à dominante rurale dotés de l'outil Zéro Logement Vacant	annuel